



s'engage
l'Europe
en France



3

[DOCUMENT D'OBJECTIFS Site
Natura 2000 des Vallées de la
Loue et du Lison]

COMPLEMENT DOCUMENT D'OBJECTIFS NATURA 2000

CRET MONNIOT



Sommaire Fascicule 3

INTRODUCTION	3
CARTES DE SITUATION DU SITE NATURA 2000 DE LA VALLEE DE LA LOUE, AU CRET MONNIOT.....	3
DIAGNOSTIC	5
Données administratives.....	5
Synthèse données administratives :.....	6
Contexte physique et occupation du sol.....	7
Diagnostic grands milieux.....	8
Synthèse donnees abiotiques et grands milieux :.....	10
Presentation des Habitats naturels et semi naturels de l'annexe 1 de la directive habitat : habitat d'intérêt européen	11
Especes d'intérêt communautaire et patrimonial	Erreur ! Signet non défini.
Synthèse des habitats naturels et des espèces.....	19
Données sur les activités humaines	20
Synthese des activites humaines.....	21

INTRODUCTION

Ce document est un complément au document d'objectifs Natura 2000 de la Vallée de la Loue de sa source à Quingey. Il traite de l'état des lieux : diagnostics écologiques, socio-économiques, ainsi que des enjeux qui ont cours sur le Crêt Monniot.

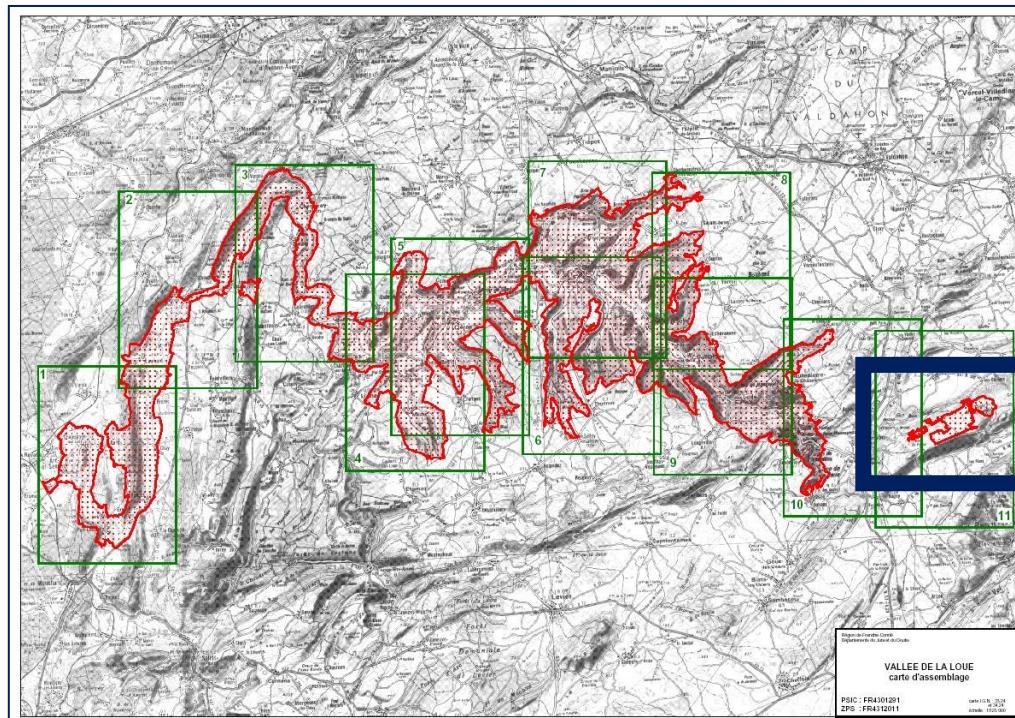
Les milieux naturels du Crêt Monniot abritent des prairies de fauche maigres montagnardes, qui comptent parmi les dernières encore existantes en bon état de conservation dans le département du Doubs. A partir de ce constat, et des éléments concluant à des insuffisances des sites Natura 2000 désignés par la France, en 2005, il a été décidé d'étendre le périmètre du site Natura 2000 de la Vallée de la Loue au Crêt Monniot, suite à consultation et discussion des limites avec les communes et acteurs du territoire.

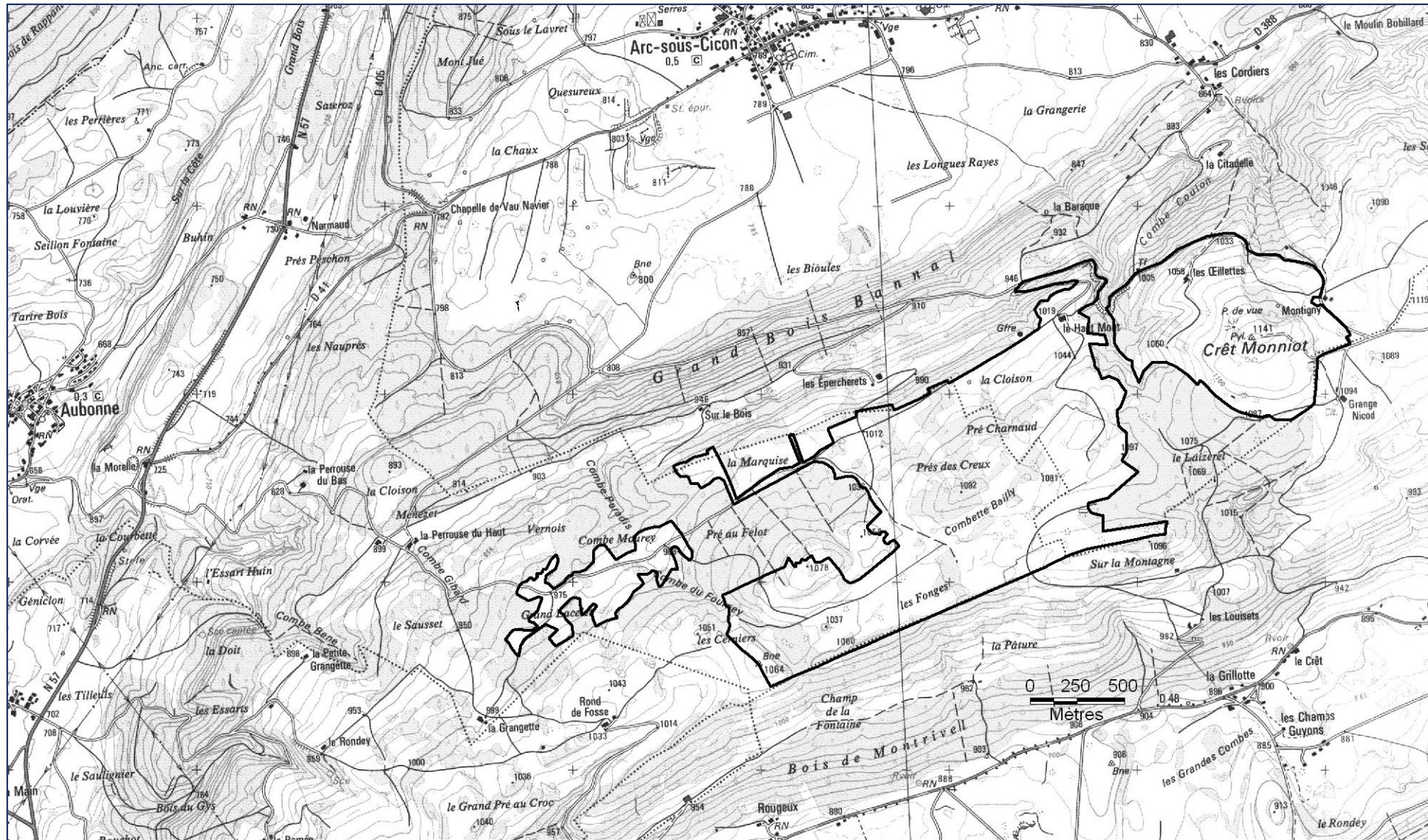
Les compléments apportés dans ce document ont été présentés et discutés à l'occasion des réflexions de groupes de travail thématiques « Agriculture et milieux ouverts », « Tourisme, loisirs et milieux forestiers », réunissant les acteurs du territoire intéressés par la démarche Natura 2000.

Les comptes rendus de ces réunions sont disponibles au sein d'un document recueil.

Sont présentés ici, les diagnostics et éléments recueillis qui ont permis d'identifier les enjeux de conservation des habitats naturels et espèces d'intérêt communautaire, les objectifs de gestion, ainsi que les actions qui permettront de les atteindre, à l'échelle du site Loue Lison.

CARTES DE SITUATION DU SITE NATURE 2000 DE LA VALLEE DE LA LOUE, AU CRET MONNIOT





DIAGNOSTIC

DONNEES ADMINISTRATIVES

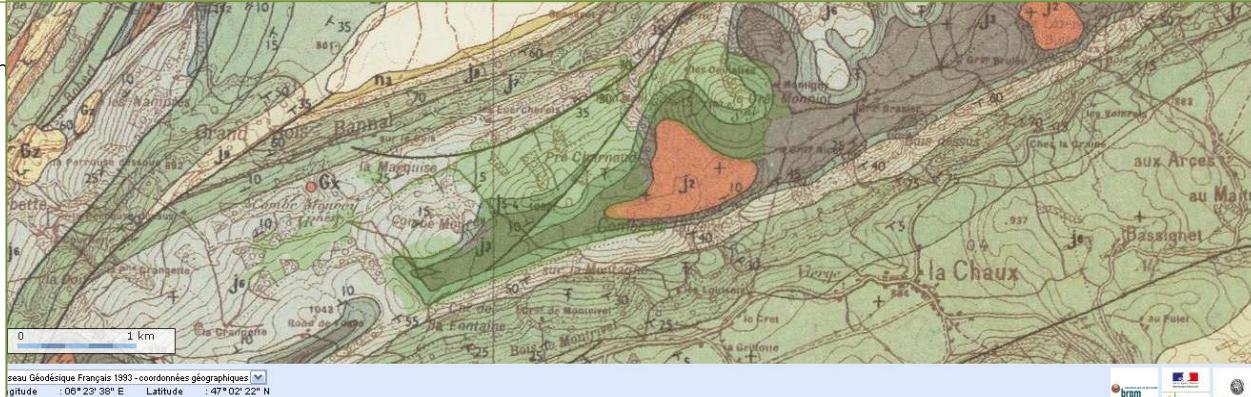
Données administratives	Quantification	Qualification	Enjeux par rapport à Natura 2000	Origine des données Structures ressources
Région	1	Franche Comté	72 sites Natura 2000 en Franche-Comté : 50 sites au titre de la Directive Habitats-Faune-Flore et 22 au titre de la Directive Oiseaux. Ce qui représente 15,41% la surface du territoire régional en Natura 2000.	DREAL Franche-Comté
Départements	1	Doubs	le département du Doubs compte 20 sites Natura 2000 soit 12.7 % du territoire départemental.	DREAL Franche-Comté
Communes	2	Arc-sous-Cicon, Aubonne	plans de zonage d'urbanisme doivent être compatibles avec les objectifs du DOCOB et la préservation de la biodiversité.	S.I.G.
Etablissement Public de Coopération Intercommunale	1	Communauté de Commune du Canton de Montbenoît	Choix de développement : "équilibre entre l'économie traditionnelle (agriculture, artisanat...) et le développement des fonctions résidentielles et touristiques. Analyse globale en faveur de l'environnement et du cadre de vie : "Maintenir un environnement de qualité grâce à l'agriculture et aux transformations locales", "Préserver la qualité des paysages et du patrimoine bâti".--> La qualité des paysages et l'agriculture passent par la préservation et la promotion de la biodiversité.	Communauté de commune du canton de Montbenoit
Habitants	Nombre d'habitants des villages d'Aubonne et Arc-sous-Cicon en 2009 : 906	Sur le territoire même du site au Crêt Monniot, il existe peu d'habitation ; une auberge, et deux fermes.	Réseaux d'assainissement et de desserte. Connaissance des enjeux de biodiversité locale, et participation citoyenne à la vie du site Natura 2000.	Communes d'Aubonne et Arc sous Cicon, I.N.S.E.E. 2009.
Z.N.I.E.F.F. type I	1	1 ZNIEFF type I : Le Crêt Monniot n° 0000 0723	cohérence des sites d'importance biologique et écologique.	DREAL Franche Comté.
Règlementation des boisements	2 - mais périmètre Natura 2000 hors zone règlementée.		Les communes d'Aubonne et Arc-sous-Cicon possèdent chacune des règlementations de boisements (A.P. en 1976 et 1981) mais le site Natura 2000 n'est pas compris dans le périmètre règlementé.	Conseil Général du Doubs

Réserves chasse	de 0	les réserves communales d'Aubonne et d'Arc-sous-Cicon ne sont pas actuellement situées sur le territoire Natura 2000 au Crêt Monniot.	La réserve de chasse est une obligation réglementaire : 10 % du territoire communal d'un seul tenant d'une Association communale de chasse doit être laissée sans chasse. Cette zone constitue une zone de quiétude vis-à-vis de la pression de chasse. Elle peut être déplacée sur décision de l'ACCA et avis du préfet.	ACCA d'Aubonne et ACCA d'Arc-sous-Cicon.
Politiques territoriales	1 SAGE, SDAGE	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône Méditerranée Corse.	L'objectif du SAGE est la bonne qualité des eaux, cependant cet objectif se superpose au site Natura 2000 jusqu'à Rennes sur Loue seulement (confluence Loue-Furieuse). Il est actuellement en cours de ré-écriture. Les objectifs du SAGE et du DOCOB doivent être en accord.	Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux Rhône Méditerranée Corse.
	1 Espace Naturel Sensible (E.N.S), politique du Conseil Général?	Projet ENS Crêt Monniot ?	L'objectif des sites ENS du département est de valoriser et protéger sans remettre en cause les activités qui s'y déroulent déjà. Le département d'une recette financière liée à la Taxe départementale espaces naturels sensibles (TDENS), et la possibilité de faire valoir un droit de préemption lors de mutations foncières. Les objectifs Natura 2000 et du département sur les sites ENS se rejoignent.	Conseil Général du Doubs
	1 Contrat de rivière	Contrat de Rivière Loue (programme d'action jusqu'à 2011)	Pas de fiche action prévue sur le territoire du Crêt Monniot.	Syndicat Mixte de la Loue
Pays	1	Pays du Haut Doubs	Schéma stratégique du Pays : Axe 3 de la Charte du Pays : "Faire du cadre de vie et de l'environnement des éléments d'attractivité d'un territoire équilibré". Objectif stratégique de préserver et mettre en valeur le patrimoine naturel et bâti, semble en accord avec les objectifs Natura 2000.	Charte du Pays du Haut Doubs, août 2002.

SYNTHESE DONNEES ADMINISTRATIVES :

Le périmètre du site Natura 2000 au Crêt Monniot, dans le département du Doubs (25) comprend une part des territoires des communes de Aubonne et Arc-sous-Cicon, elles mêmes comprises dans la communauté de commune du canton de Montbenoît, et du Pays du Haut Doubs. Peu d'habitations existent dans le périmètre, ce sont des bâtiments de fermes. Le Crêt Monniot est recensé à l'inventaire Z.N.I.E.F.F type I, correspondant à la majeure partie du périmètre Natura 2000.

CONTEXTE PHYSIQUE ET OCCUPATION DU SOL

Données abiotiques générales	Qualification	Origine des données et structure ressource
Paysage	<p>Le site concerne le deuxième plateau du massif du Jura, sur une crête orientée NE/SO entre le Crêt Monniot (1141m), point le plus élevé du Doubs et donc bien visible et reconnaissable par sa forme ronde et partiellement boisée et le mont Pelé (1045m). C'est l'un des derniers soubresauts occidentaux du massif jurassien. La crête est jalonnée de fermes installées au milieu des prairies dont la présence et l'activité animent le paysage. Les nombreux bosquets et éléments bocagers linéaires forment par endroits un paysage de pré-bois.</p>	Cartes communales d'Aubonne et Arc-sous-Cicon; Atlas des paysages du Doubs. Etude cartographique
Géologie	<p>Sur le plan géologique, le site occupe le sommet d'un pli anticlinal appartenant au « faisceau salinois », ce dernier constituant la première structure plissée à l'ouest de la haute chaîne, dans la région naturelle des seconds plateaux jurassiens. Les formes superficielles karstiques sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les combes, vallons longitudinaux creusés par l'érosion fluviale dans une couche de terrain marneux, - les crêts, reliefs escarpés formés par une roche résistante (calcaire) dominant une combe dégagée par l'érosion préférentielle des marnes, - les dolines, dépressions plus ou moins circulaire de quelques mètres de diamètre et de profondeur qui se sont formées par dissolution du fond rocheux ou effondrement du toit de la cavité en formation. Leur répartition spatiale est fonction d'une part de la présence de fractures susceptibles de s'élargir au passage de l'eau d'infiltration corrosive, et d'autre part de niveaux calcaires marneux suffisamment friables pour que l'érosion permette l'élargissement en entonnoir des fractures initiales. 	Cartes communales d'Aubonne et Arc-sous-Cicon; Site internet Infoterre, BRGM.
J3 : Callovien Clacaïre J5-4 : Argovien-Oxfordien Marno-calcaire J6 : Rauracien Calcaire	 <p>BRGM, feuille et notice d'Ornans n°530 – 1/50000ème. Extrait de carte IGN : Géoportail, IGN.</p>	

Hydrogéologie	<p>La rareté des cours d'eau de surface et le nombre important de dolines présentes sur le site du Crêt Monniot témoigne de l'activité karstique forte de cette zone de roches calcaires.</p> <p>L'eau pure dissout le calcaire en faible quantité, mais son pouvoir dissolvant est renforcé par la présence de CO2 dissout qui accroît l'acidité. Ces réseaux de fractures donnent naissances à des rivières souterraines, et le réseau de failles (orientées SSO/NNE) contribue à accélérer la formation du karst.</p> <p>Les traçages ont mis en évidence (SRAE FC, 1972), l'écoulement des eaux de profondeur depuis le karst vers l'Ouest pour rejoindre les sources du Pontet.(Aléa fort par rapport au risque d'effondrement pour le lieu dit "les Cerniers" et zone de densité de doline moyenne pour "les Fonges", "Combette Bailly", d'après l'Atlas des secteurs à risque du Département du Doubs).</p>	Atlas des secteurs à risques, CETE Autun, 2001
Climat	<p>Station de référence de Pontarlier : Température - saison froide de décembre à février avec température moyenne de 0°C, et saison chaude de juin à septembre; avec des températures moyennes comprises entre 15 et 17°C.</p> <p>Précipitation : pluviosité annuelle comprise entre 1 500 et 2 000 mm - forte pluviosité en toute saison.</p> <p>Insolation : 1600 h/an, ensoleillement médiocre.</p>	Meteo France
Pédologie	Pas de données pédologiques au-delà de l'échelle 1/250.000ème (G. Barneoud, GRAP). Cependant, les sols recouvrant le karst sont souvent peu profonds et leur capacité épuratoire est mauvaise.	Cf. Chambre régionale d'agriculture, carte des sols au 1/250.000ème
Topographie	Altitudes comprises entre 975 et 1 141 mètres d'altitude. Etage montagnard supérieur Deux unités topographiques : - Est-Nord-Est, comprend un relief relativement pentu s'articulant autour du sommet du Crêt Monniot (1 141 mètres) ; et Ouest-Sud-Ouest, constituée par un relief moins marqué, parfois même quasiment absent sur le plateau marquant la limite sud du site (lieu-dit « les Fonges »).	I.G.N.
Hydrographe	Le Crêt Monniot ne possède pas de réseau hydrographique superficiel cartographié. Cependant quelques vallons sont occupés par des écoulements superficiels temporaires.	I.G.N.

DIAGNOSTIC GRANDS MILIEUX

Grands milieux	Surface, linéaire	État sommaire du grand milieu	Principaux habitats d'intérêt communautaire concernés	Principales espèces d'intérêt communautaire concernées	Principales menaces ou compatibilités en lien avec les tendances naturelles et les activités humaines	Origine des données
Forêts	Environ 28 hectares environ au total dans le périmètre arrêté. 20 ha cartographiés en tant que Hêtre sapinière à Dentaire et caractérisés.	Petits bosquets (<1ha) disséminés dans le paysage agro-pastoral : rôle de structuration du paysage. Bon état de conservation général.	9130-12 : hêtre-sapinière à Dentaire pennée	Lynx d'Europe - Lynx lynx Alouette lulu - Lulula arborea Gélinotte des bois - Bonasia bonasia Pic noir - Dryocopus martius	140 : pâturage ; 162 : artificialisation des peuplements ; 151 : élimination des haies et boqueteaux ; 620 : sports et loisirs de nature ; 622 : randonnée, équitation et véhicules motorisés	MIKOŁAJCZAK A., 2006. Projet d'extension Natura 2000 sur le secteur du Crêt Monniot - Cartographie des habitats naturels et semi-naturels, 27 p.
Fruticées	Total fruticées : 2 ha	-		Pie grièche écorcheur - Lanius collurio		

				<i>Alouette lulu - Lulula arborea</i>		
coupes forestières et plantations d'arbres	Plantation d'épicéas (Code CORINE 42.26) : 28,4 ha caractérisés ; et environ 33 hectares au sein du périmètre arrêté.	-		<i>Alouette lulu - Lulula arborea</i>	162 : artificialisation des peuplements ; 530 : amélioration de l'accès au site.	
Pelouses (fauche et pâturage)	8,8 ha	D'excellent à réduit - majoritairement réduit	6230-11* : pelouse acidiphile à Nard raide 6210-15 : pelouse calcicole mésoxérophile à Brome érigé	Milan royal - <i>Milvus migrans</i> Pie grièche écorcheur - <i>Lanius collurio</i> <i>Alouette lulu - Lulula arborea</i>	102 : fauche/coupe ; 120 : fertilisation ; 140 : pâturage ; 141 : abandon de systèmes pastoraux ; 161 : plantation forestière; 530 : amélioration de l'accès au site ; 620 : sports et loisirs de nature ; 622 : randonnée, équitation et véhicules motorisés	
Prairies (fauche et pâturage)	Prés pâturés : 102,3 ha Prairies de fauche : 136,2 ha Total prairies : 238,5 ha	D'excellent à réduit - majoritairement réduit	6520-4 : prairie de fauche montagnarde	Milan royal - <i>Milvus migrans</i> Pie grièche écorcheur - <i>Lanius collurio</i> <i>Alouette lulu - Lulula arborea</i>	101 : modification des pratiques culturelles ; 102 : fauche/coupe ; 120 : fertilisation ; 140 : pâturage ; 141 : abandon de systèmes pastoraux ; 161 : plantation forestière; 530 : amélioration de l'accès au site. 604 : circuit, piste ; 620 : sports et loisirs de nature	
ourlets, mégaphorbiaies	4,1 ha	6430-2 : état de conservation est jugé bon pour toute la surface de l'habitat.	6430-2 : mégaphorbiaie montagnarde : Groupement à Renoncules à feuilles d'Aconit et Trolles	Pie grièche écorcheur - <i>Lanius collurio</i>	141 : abandon de systèmes pastoraux	
Haies	Bocage (code Corine : 84) : 3,3 ha	-			151 : élimination des haies et boqueteaux ; 162 : artificialisation des peuplements ;	
Zones humides	Petites dépressions imperméables qui dérivent du colmatage naturel de dolines inactives, et vallons.	Etat de conservation bon dans le premier cas (75% de la superficie de l'habitat) et réduit dans le second (25% de	7230-1 : bas-marais neutro-alcalin à Laîche de Davall	espèce patrimoniale : <i>Pinguicula vulgaris</i> (liste rouge de la flore de Franche-Comté- espèce rare mais peu menacée, cat. A5).	140 : pâturage ;	



		<i>la superficie).</i>				
Plans d'eau	3 mares occupant des dépressions	Réduit			240 : prélèvements sur la faune ; 952 : eutrophisation ; 840 : mise en eau.	
Zones urbanisées Infrastructures et zones rudérales	Routes communales goudronnées, pistes et dessertes forestières, zones urbanisées : 1ha, Zones rudéralise : 1.5 ha				409 : autres formes d'habitats ; 430 : équipements agricoles 500 : réseau de communication ; 530 : amélioration de l'accès au site. 500 : réseau de communication ; 501 : sentiers, chemins, piste cyclable 511 : ligne électrique ; 530 : amélioration de l'accès au site. 620 : sports et loisirs de nature ; 622 : randonnée, équitation et véhicules motorisés	

SYNTHESE DONNEES ABIOTIQUES ET GRANDS MILIEUX :

Le Crêt Monniot est influencé un climat dominé par des hivers rigoureux, une forte pluviosité en toutes saisons, et un ensoleillement médiocre. A cette altitude – étage montagnard -(entre 975 et 1 141m) s'exprime naturellement la hêtraie sapinière. La saison de végétation est relativement courte. Deux unités topographiques sont distinguées : à l'Est-Nord-Est, le relief est relativement pentu autour du sommet du Crêt Monniot (1 141 mètres) ; et à l'Ouest-Sud-Ouest, le relief est moins marqué, parfois même quasiment absent sur le plateau marquant la limite sud du site (lieu-dit « les Fonges »). Le sous-sol géologique est calcaire, affleurant par endroits, le sol étant généralement peu épais. Les formes karstiques superficielles sont nombreuses, il s'agit de dolines et vallons, il n'y a pas de cours d'eau permanent. Le Crêt Monniot est compris au sein du bassin versant de la Loue.

Ces contraintes physiques, couplées aux conditions locales de pentes, exposition, et sol conditionnent la distribution des différentes séries de végétation et le mode d'utilisation de l'espace par les activités humaines. Les habitats des milieux prairiaux sont les mieux représentés. Ils accueillent notamment des prairies de fauche maigres montagnardes, d'intérêt européen. Seulement ces prairies sont avant tout menacées par l'intensification des pratiques de fauche (augmentation de la fertilisation et du nombre de coupes, remembrements et nivelllements des parcelles).

Ces milieux prairiaux sont ponctués localement par des milieux originaux, tels que les pelouses sèches, en situation les plus exposées et pentues, de pelouses acidiphiles, de bas marais (très localement, dans deux dolines colmatées par des matériaux d'érosion naturelle). Seulement, lorsque ces contraintes physiques sont très marquées et que les activités agricoles ne s'y exercent plus, ces milieux originaux disparaissent progressivement, par l'installation d'une végétation pionnière d'ourlets et de fruticées qui conduiront à la forêt.

Ces habitats des milieux ouverts sont maillés et ponctués de bosquets et bois, occupant souvent les dolines, et crêtes de vallons, appartenant à l'habitat de la hêtraie-sapinière à dentaire. On reconnaît d'ailleurs localement des paysages de pré-bois. Des parcelles de cet habitat forestier sont plantées exclusivement de résineux (épicéas). Certaines plantations interviennent d'ailleurs en marge de ce domaine forestier et empiètent et font disparaître les prairies montagnardes et milieux associés.

PRESENTATION DES HABITATS NATURELS ET SEMI-NATURELS D'INTERET EUROPEEN

Habitats naturels d'intérêt communautaire identifiés	Code Natura 2000	Surface	Structure et fonctionnalité	Menaces	État de conservation à l'issu de l'inventaire	Préconisations de gestion	Origine des données / Structures ressources
Habitats des milieux forestiers							
Hêtraie-sapinière à Dentaire pennée Association phytosociologique : Cardamino heptaphyllae - Abietetum alba (Moor 1952) Hartmann et Jahn 1967 em Code CORINE : 41.133	9130-12	20 ha cartographiés et caractérisés	<u>Composition floristique et physionomie:</u> Sous la forme d'une futaie de Hêtre, accompagnée d'un tapis herbacé printanier dense et coloré (Cardamine et Prénanthe pourpre). <u>Ecologie :</u> Seul type forestier rencontré sur le site, il s'agit d'un groupement largement répandu dans la chaîne jurassienne à cette altitude. Il constitue souvent sur le site de petits bosquets (de taille inférieure à un hectare) disséminés dans le paysage agro-pastoral. <u>Intérêts :</u> Ces petits bosquets constituent des ensembles floristiques très diversifiés car, pâturés ou placés en exclos, ils s'enrichissent, selon les conditions hydriques du sol et de confinement, en espèces des ourlets calcicoles montagnards et/ou en espèces des mégaphorbiaies montagnardes à subalpines. Peu menacé à l'échelle régionale, l'intérêt sur le site d'étude est lié à son rôle de structuration du paysag, et de refuge pour la faune.	Aucune menace active actuellement. Potentiellement, en l'absence de gestion du site, on peut craindre que d'éventuels projets de remembrement ou de plantations d'épicéas conduisent à la destruction d'une partie du réseau de bosquets.	Excellent : 15 % Bon : 50 % Réduit : 35 % Ce dernier cas de figure correspond aux petits bosquets, manifestement très fréquentés par les bovins.	Aucune gestion particulière n'est nécessaire	MIKOLAJCZAK A., 2006. Projet d'extension Natura 2000 sur le secteur du Crêt Monniot - Cartographie des habitats naturels et semi-naturels, 27 p.
Habitats des milieux humides							
Bas-marais neutro-alcalin à Laîche de Davall) Association phytosociologique Caricetum davallianae (Dutoit 1924) Görs 1963 Code CORINE: 54.23	7230-1	<1 ha	<u>Composition floristique et physionomie :</u> Gazon peu élevé constitué essentiellement par des petites laîches (Carex Davaillana et Carex sp.) et autres espèces de bas marais. <u>Ecologie</u> Occupe, dans le site d'étude, des petites dépressions imperméables qui dérivent du colmatage naturel de dolines inactives. <u>Intérêts :</u> abrite une petite population de Pinguicula vulgaris, espèce inscrite dans la liste rouge de la flore de Franche-Comté (FERREZ Y., 2004)	En situation topographique marginale sur le site d'étude, cet habitat est surtout sensible au surpâturage. Il s'agit d'une menace effective sur l'un des deux groupements rencontrés.	2 localisations : Bon dans le premier cas (75% de la superficie de l'habitat) Réduit dans le second (25% de la superficie).	Le maintien d'une végétation herbacée suppose le maintien d'un pâturage extensif.	idem

Habitats de prairie de fauche maigre montagnarde	6520-4	L'ensemble des prairies relève d'une association : <i>Euphorbia brittingeri – Trisetetum flavescentis</i> (code Natura 2000 6520-4, alliance du <i>Triseto flavescentis – Polygonion bistortae</i>). Cependant, on distingue 4 sous-associations selon des variations floristiques importantes, fonction du niveau trophique et hydrique du sol. Bien que relevant tous du même habitat au sens de la Directive Faune-Flore-Habitats, elles ne présentent pas la même valeur patrimoniale.			
Prairie de fauche montagnarde à Triseté dorée (<i>Trisetum flavescentis</i>): Association phytosociologique <i>Euphorbia brittingeri Trisetetum flavescentis</i> de Foucault 1986 <i>typicum</i> Code CORINE : 38.3	6520-4	14,3 ha	<p><u>Aspect</u> : Prairie opulente typique dominée par des graminées et d'autres hémicryptophytes, organisées en deux strates. La floraison colorée de nombreux espèces agrémentera la physionomie de la prairie. La richesse spécifique s'élève en moyenne à trente-cinq taxons (=espèces).</p> <p>On rencontre une forme humide opérant la transition vers les prairies humides mésotropes.</p> <p><u>Ecologie</u> : Cet habitat mésophile est strictement lié à une exploitation peu intensive maintenant le niveau trophique du sol à un niveau peu élevé (mésotrophe, voire méso-oligotrophe). Il affectionne particulièrement les sols évolués à réserve en eau suffisante, fort répandus sur le site d'étude.</p> <p><u>Intérêt</u> : Diversité des espèces qu'il héberge.</p> <p>Intérêt floristique, car il est susceptible d'abriter <i>Knautia godetii</i>, espèce inscrite au livre rouge de la flore de Franche-Comté (FERREZ Y., 2004).</p>	<p>En plus du risque d'intensification, on peut craindre que des terrains récemment remaniés, d'accès aisés, soient ensemencés par des graminées fourragères, telles que <i>Lolium perenne</i> et <i>Festuca pratensis</i>.</p>	<p>Excellent 35 % Bon 40 % Réduit 25 %</p> <p>Maintien d'une exploitation extensive sur les éléments bien conservés : une fauche annuelle suivie éventuellement d'un pâturage sur regain ou amendements naturels réduits. Envisager le retour à de telles pratiques pour les éléments en état de conservation réduits.</p> <p>La présence régulière de <i>Gentiana acaulis</i> exige néanmoins d'estimer plus précisément l'impact que les mesures de gestion pourraient avoir sur les effectifs de cette espèce.</p>
Prairie de fauche montagnarde à tendance mésoxérophile à Avoine pubescente (<i>Avenula pubescens</i>)	6520-4	14,5 ha	<p><u>Aspect</u> : Strate herbacée supérieure plus ouverte, et teinte dorée procurée par l'Avoine pubescente. La richesse spécifique est également plus élevée. Dans cet environnement moins concurrentiel et exploité plus extensivement, on observe une représentation importante des espèces des ourlets montagnards mésophiles (<i>Knautia gracilis</i>), telles que <i>Lathyrus heterophyllus</i> et <i>Knautia godetii</i>.</p> <p><u>Ecologie</u> : La sous-association <i>brometosum erecti</i> est liée aux sols moins évolués et plus drainants (charge caillouteuse plus élevée) ainsi qu'à une situation héliophile. Ces conditions assez fréquentes sur le site d'étude s'observent préférentiellement sur les pentes bien exposées, mais aussi ponctuellement à la faveur d'une situation topographique supérieure ou d'un sol moins évolué.</p> <p><u>Intérêt</u> : Sa valeur patrimoniale est élevée car de telles communautés fauchées mésotropes sont en forte régression à l'heure actuelle. Les communautés du site d'étude jouent par conséquent un rôle important dans la conservation de cet habitat à l'échelle régionale</p>	<p>Excellent 45 % Bon 30 % Réduit 25 %.</p>	idem

<p>Prairie de fauche montagnarde méso-oligotrophe à Fenouil des Alpes (<i>Meum athamanticum</i>)</p> <p>Association phytosociologique : Euphorbio brittingeri - Trisetetum flavescentis de Foucault 1986 meetosum Ferrez et Nauche prov.</p> <p>Code CORINE : 38.3</p>	<p>6520-4</p>	<p>4,4 ha</p>	<p><u>Aspect</u> : Prairie à développement vertical relativement faible renfermant une forte proportion de petits hémicryptophytes (<i>Polygala vulgaris</i> subsp. <i>vulgaris</i>, <i>Luzula campestris</i>, <i>Genista tinctoria</i> ...), à laquelle les nombreuses ombelles blanches de Fenouil des Alpes confèrent un aspect très particulier. Sa richesse spécifique peut atteindre cinquante taxons par relevé.</p> <p>Présence d'un lot important d'espèces des pelouses oligotrophes acidiphiles (<i>Nardetea striatae</i>)</p> <p><u>Ecologie</u> : Conditions extensives de fauche (peu de fertilisation) sur des sols profonds limono-argileux. Ces conditions méso-oligotrophes peuvent également s'expliquer par la présence d'une formation géologique superficielle, des dépôts de limons d'origine éolienne, à l'origine de sols limoneux acides appauvris en argiles, répondant beaucoup moins bien à la fertilisation (FERREZ Y. et NAUCHE G., 2004).</p> <p><u>Intérêt</u> : son caractère méso-oligotrophe et sa parenté avec les pelouses acidiphiles montagnardes (habitat prioritaire Natura 2000 : 6230-11*) lui confèrent une <u>valeur patrimoniale importante</u>. En outre, il présente un intérêt floristique car il semble favorable à deux espèces inscrites au livre rouge de la flore de Franche-Comté (FERREZ Y., 2004) : <i>Knautia godetii</i> et <i>Gentiana acaulis</i>.</p>	<p>Excellent 85 % Bon 5 % Réduit 10 %.</p> <p>Situé majoritairement dans la partie la plus reculée du plateau, ce groupement semble avoir été épargné jusqu'aujourd'hui par les changements de pratiques agricoles.</p>	<p>idem</p>
<p>Prairie de fauche montagnarde méso-eutrophe à Brome mou (<i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>Hordeaceus</i>)</p> <p>Association phytosociologique Euphorbio brittingeri - Trisetetum flavescentis de Foucault 1986 brometosum mollis</p> <p>Code CORINE : 38.3</p>	<p>6520-4</p>	<p>103 ha</p>	<p><u>Aspect</u> : Prairie opulente à développement vertical relativement élevé, dominée par des graminées qui lui procurent une teinte terne et monotone. Lorsque <i>Bromus hordeaceus</i> subsp. <i>hordeaceus</i> domine, cette teinte prend un reflet vert argenté caractéristique. La strate herbacée basse est peu recouvrante, laissant apparaître le sol à de nombreux endroits.</p> <p><u>Ecologie</u> : Ce groupement fauché est lié à des conditions d'exploitation intensives qui ont pour effet de faire disparaître les éléments caractéristiques de la floremontagnarde. On l'observe essentiellement sur le versant sud du Crêt Monniot, mais aussi dans les parties les plus accessibles du plateau.</p> <p><u>Intérêt</u> : -</p>	<p>Réduit. 50 % de sa superficie susceptibles d'évoluer vers le pré eutrophe (<i>Alchemillo monticolae</i> - <i>Cynosuretum cristati</i>, CC : 38.1, non communautaire) si l'intensification des pratiques s'accentue.</p>	<p>idem</p>

Habitats de pelouse							
Pelouse acidiphile à Nard raide (<i>Nardus stricta</i>)	6230-11*	0,8 ha	Aspect : Gazon dense peu élevé dominé par un nombre limité de graminées (<i>Nardus stricta</i> , <i>Anthoxanthum odoratum</i> subsp. <i>odoratum</i> et <i>Festuca nigrescens</i> subsp. <i>nigrescens</i>), duquel émergent de nombreuses ombelles de <i>Meum athamanticum</i> et quelques petites dicotylédones, comme <i>Polygala serpilloïdolia</i> et <i>Thesium pyrenaicum</i> . Dans cet environnement sélectif, la richesse spécifique baisse sensiblement ; elle ne s'élève qu'à une trentaine de taxons. <u>Ecologie</u> : conditions de sol franchement acidiphiles et oligotrophes, dont l'origine est probablement aussi à trouver dans la présence de dépôts de limons éoliens. Sur le site d'étude, ces conditions ne se rencontrent qu'à trois reprises, enclavées dans des zones plus mésotrophes. <u>Intérêt</u> : Prioritaire. <u>Intérêt floristique important</u> , puisque ces pelouses du <i>Nardion strictae</i> constituent un habitat favorable pour <i>Gentiana acaulis</i> à cette altitude relativement basse.	De manière générale, cet habitat est exposé aux mêmes menaces que les prairies de fauche montagnardes. Une menace active de déprise agricole pèse par ailleurs sur une partie de sa superficie (15%).	Excellent 50 % Bon 35 % Réduit 15 %.	La gestion passe par le maintien d'une exploitation extensive par fauche et/ou par pâturage.	idem
Pelouse calcicole mésoxérophile à Brome érigé (<i>Bromus erectus</i>)	6210-15	8 ha	Aspect : Pelouse fermée, voire légèrement ouverte (laissez apparaître le substrat), structurée en une strate herbacée basse très riche et colorée que surmonte une strate supérieure peu dense de graminées et quelques dicotylédones. On y rencontre en moyenne plus de trente-cinq taxons. <u>Ecologie</u> : sur pentes ensoleillées, au sol peu évolué et drainant. Il est le plus souvent pâturé, mais peut aussi être fauché ; il est dans ce cas enclavé dans une prairie de fauche plus mésophile. On le retrouve ainsi sur le versant sud du Crêt Monniot, mais aussi sur le plateau, à la faveur des quelques bosses qui le jalonnent. <u>Intérêt</u> : Souvent partiellement boisé (pré-bois), cet habitat joue un rôle important de structuration des paysages ; il sert également de refuge pour <i>Gentiana lutea</i> délaissée par les bovins. En outre, il s'agit d'un habitat favorable pour de nombreuses orchidées.	En situation topographique marginale de forte pente, l'habitat souffre surtout de l'abandon du pâturage extensif. Sur une majeure partie de sa superficie (65%), la dynamique de recolonisation forestière est à l'œuvre (ourlet puis fruticées). A plus long terme, on peut craindre la fermeture définitive des paysages caractéristiques des prés-bois.	Excellent 10 % Bon 25 % Réduit 65 %.	La gestion passe par le maintien d'une exploitation extensive par fauche et/ou par pâturage.	

Les groupements des ourlets, des mégaphorbiaies, des fruticées et des accrûs forestiers

<p>La mégaphorbiaie montagnarde : Groupement à <i>Ranunculus aconitifolius</i> et <i>Trollius europaeus</i></p> <p>Code CORINE : 37.1</p>	<p>6430-2</p>	<p>1,1 ha</p>	<p><u>Aspect</u> : Formation végétale dense et opulente dominée par quelques dicotylédones à grandes feuilles, telles que les Renoncules à feuilles d'Aconit et les Trollies. Lorsque le sol est moins humide, des espèces telles que le Verare blanc, le Lys martagon et les Géranium des bois peuvent les accompagner, voire s'y substituer.</p> <p><u>Ecologie</u> : Cet habitat se rencontre essentiellement au niveau des dolines marquées par un enneigement prolongé ou à la faveur de zones ouvertes non exploitées (abandonnées) plus humides.</p>	<p>Ce groupement occupant des positions marginales n'est pas menacé sur le site d'étude</p>	<p>Bon : 100 %</p>		
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------	---------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------	--	--

PRESENTATION DES ESPECES D'INTERET COMMUNAUTAIRE ET PATRIMONIAL

Espèces d'intérêt patrimonial	Quantification	Qualification Enjeux par rapport à Natura 2000	Effectif moyen connu	Statut	Menaces	Origine des données/ Structures ressources
Intérêt communautaire <u>Espèces de l'annexe II de la directive 92/43 s'il s'agit d'une ZPS</u>	1 connue	Lynx d'Europe - <i>Lynx lynx</i>	Présent (espèce occupant un vaste territoire)	Espèce protégée en France « Vulnérable » (liste rouge régionale)	Fragmentation des habitats par infrastructures linéaires, Destructions directes et indirectes	LPO FC, 2009
Intérêt communautaire <u>Espèces de l'annexe I de la directive 79/409 s'il s'agit d'une ZSC</u>	5 connues	Alouette lulu - <i>Lulula arborea</i>	Présent - nicheur	Espèce protégée en France	La perte d'habitats, par fermeture des milieux ouverts favorables.	MORIN Christophe & PAUL Jean-Philippe, GNFC – nov. 2006. Inventaires ornithologiques des Zones de Protection Spéciale des Vallées de la Loue et du Lison. Etat initial. Syndicat mixte de la Loue – DIREN Franche-Comté.
		Milan royal - <i>Milvus migrans</i>	Présent, fréquente le site	Espèce protégée en France	Dégradation des sites de nidification (intensification de l'agriculture entraînant un appauvrissement des ressources alimentaires, enrichissement des zones de chasse) Empoisonnement direct et indirect.	
		Gélinotte des bois - <i>Bonasia bonasia</i>	Présent, en milieu forestier	Espèce protégée en France Liste rouge mondiale UICN 2008	Dégradation de ses habitats par suite des modifications de la sylviculture : monoculture de résineux. La fermeture du milieu forestier ou la plantation des clairières.	
		Pic noir - <i>Dryocopus martius</i>	Présent	Espèce protégée en France	L'espèce n'est actuellement pas menacée de régression ou de disparition à court et moyen terme tant ce Picidé sait s'adapter à un grand nombre de boisements.	

		Pie grièche écorcheur - <i>Lanius collurio</i>	Présent	Espèce protégée en France	Perte d'habitat, par fermeture des milieux fréquentés ou au contraire des opérations d'intensification de l'exploitation des prairies, qui en appauvrit la composition floristique et la faune entomologique. Les produits vétérinaires et notamment les helminthicides, utilisés pour le traitement parasitaire du bétail, peuvent également avoir un impact considérable sur les écosystèmes pâturés, et dans les zones où les coléoptères et les diptères coprophages constituent une part importante des proies de la Pie-grièche écorcheur.	Cahiers d'Habitat « Oiseaux » - MEEDDAT-MNHN – Fiche projet
Espèces de l'annexe IV de la directive 92/43	5	Chat forestier - <i>Felis silvestris</i>	Présent	Espèce protégée en France		
		Murin à moustaches - <i>Myotis mystacinus</i>	Présent	Espèce protégée en France		
		Sérotine commune - <i>Eptesicus serotinus</i>	Présent	Espèce protégée en France	Dérangement dans les sites de mise bas, de transit et d'hibernation	Etude d'impact du projet Eolien Eol Res
		Pipistrelle commune - <i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Présent	Espèce protégée en France		
		Triton alpeste (<i>Triturus alpestris</i>)	Présent	Espèce protégée en France		
Espèces de l'annexe V de la directive 92/43	1	Chamois - <i>Rupicapra rupicapra</i>	Présent	Chassable		Parachout M. 2010
		Grenouille rousse - <i>Rana temporaria</i>	Présent	Espèce réglementée		
Les autres habitats naturels d'intérêt patrimonial	4 habitats d'intérêt régional.	Pré pâturé montagnard à Gentiane jaune - ass. <i>Gentianae luteae</i> - <i>Cynosuretum cristati</i> (de Foucault 86)	50.7 ha	Intérêt régional	Exploitation agricole intensive.	MIKOŁAJCZAK A., 2006. Projet d'extension Natura 2000 sur le secteur du Crêt Monniot - Cartographie des habitats naturels et semi-naturels, 27 p.
		Pré pâturé humide. Ass. <i>Trollio europaei</i> - <i>Cirsietum rivularis</i>	0.8 ha	Intérêt régional		

	Oberd.57			
	Ourlet montagnard mésophile : <i>Knautietum sylvaticae</i>	2.6 ha	Intérêt régional	Une majorité des ourlets de ce type participe à la dynamique végétale après abandon des pratiques. Contrairement aux groupements de lisières, ces ourlets sont tout à fait temporaires.
	Ourlet montagnard à tendance mésoxérophile à Gesse à feuilles différentes (<i>Lathyrus heterophyllus</i>).	0.4 ha	Intérêt régional	

Espèces	Quantification	Qualification	Statut	Origine des données
Les autres espèces d'intérêt patrimonial	8 espèces végétales recensées dont 6 protégées régionalement	Gentiane acaule (<i>Gentiana acaulis</i>)	Protection régionale	MIKOLAJCZAK A., 2006. Projet d'extension Natura 2000 sur le secteur du Crêt Monniot - Cartographie des habitats naturels et semi-naturels, 27 p.
		Gesse à feuille hétérophylle (<i>Lathyrus heterophyllus</i>)	Protection régionale	
		Knautie de Godet (<i>Knautia godetii</i>)	Protection régionale	
		Grasette commune (<i>Pinguicula vulgaris</i>)	Protection régionale	
		Pédiculaire des bois - <i>Pedicularis sylvatica</i> - 3 taches dont une supérieure à 100 pieds.	Protection régionale	
		Antennaire dioïque - <i>Antennaria dioica</i> - aux Fonges en contact avec la Pédiculaire des bois	Protection régionale	
		Gentiane jaune - <i>Gentiana lutea</i>	Récolte règlementée	
		Lys martagon - <i>Lilium martago</i>	Récolte règlementée	
	10 Oiseaux connus	Torcol fourmilier		MORIN Christophe & PAUL Jean-Philippe, GNFC – nov. 2006. Inventaires ornithologiques des Zones de Protection Spéciale des Vallées de la Loue et du Lison. Etat initial. Syndicat mixte de la Loue – DIREN Franche-Comté.
		Casse noix moucheté		
		Bec croisé des sapins		
		Grosbec casse noyaux		
		Rouge queue à front blanc		
		Alouette des champs		
		Faucon crécerelle		
		Bruant jaune		

	Merle à plastron		
	Chouette de Tengmalm		
3 insectes connus	Moiré franconien (<i>Erebia medusa</i>)		Pascale et Michel Guinchard - Etudes en environnement Année 2009. NATURA 2000 Sites « Vallée du Lison » et « Vallée de la Loue » Inventaires entomologiques
	Criquet jacasseur (<i>Stauroderus scalaris</i>)		
	Barbitiste Ventru (<i>Polysarcus denticauda</i>)		

SYNTHESE DES HABITATS NATURELS ET DES ESPECES :

- Le Crêt Monniot a été désigné dans le réseau Natura 2000 en raison de la présence des prairies de fauches maigres montagnardes d'intérêt communautaire. Les habitats d'intérêt européen, (7 types au sens de la Directive Habitat Faune Flore) au Crêt Monniot représentent 166 ha cartographiés, au sein des 330 ha du périmètre. Parmi ces habitats d'intérêt communautaire, les prairies maigres de fauche montagnardes (6520-4) représentent 136.2 ha. Seulement au sein de ces prairies maigres de fauche montagnardes, on distingue 4 sous associations n'ayant pas les mêmes valeurs patrimoniales. La prairie de fauche à Brome mou recouvre 75.6% de ces prairies (103 ha) et représente en réalité une forme d'état réduit de l'habitat. Au total, parmi ces prairies de fauches maigres rascencées, 81.2 % présente un état de conservation réduit !

Les menaces identifiées sont liées principalement à l'intensification des pratiques (fertilisation minérale : engrains minéraux et lisiers) remettant en cause la conservation des prairies de fauche montagnarde d'intérêt communautaire.

Les enjeux sur ces habitats naturels sont donc particulièrement importants, et liés aux activités agricoles.

Les autres habitats d'intérêt européen sont représentés très ponctuellement au sein du site, et leurs enjeux de conservation peuvent ensuite être hiérarchisés ainsi :

- les formations végétales de pelouses acidiphile à Nard raide (d'intérêt communautaire prioritaire, représentées seulement sur les zones de dépôts de limons éoliens au Crêt : 0.8 ha), exposées aux mêmes menaces que les prairies de fauche, ainsi qu'à la déprise agricole, dans le cas inverse (pour 15% de la surface de l'habitat).

- les formations de pelouses sèches à brome érigé à caractère montagnard (8 ha) menacées par l'abandon des pratiques de pâturage lorsqu'elles sont en situation de forte pente ; les formations de bas-marais neutro-alcalin (2 dépressions de faibles surface sur le site) ; ainsi que les mégaphorbiaies montagnardes qui se rencontrent essentiellement au niveau des dolines,

La hêtraie sapinière à Dentaire, présentant en tant que maillage, un intérêt pour la structuration, la diversification des habitats, ainsi que pour refuge à la faune, est moins menacée. Cependant, il persiste un risque de voir s'artificialiser les peuplements forestiers d'intérêt par des plantations de résineux monospécifiques, au sein du maillage bocager, ainsi qu'en marge des boisements.

Quant aux espèces d'intérêt européen, l'état des lieux n'est pas exhaustif, mais l'enjeu est de maintenir et de restaurer les milieux de vie et habitats qui leur sont favorables. Notamment, les mosaïques d'habitats naturels en milieux ouverts, tels que des pelouses sèches ponctuées de diverses strates de végétations (sols à nu, ourlets, fruticées), faisant office d'abris et de garde manger. Les connaissances restent lacunaires sur les populations des espèces dans le site.

Les espèces des milieux forestiers (nidification en forêt), semblent moins menacées que celles liées aux milieux ouverts, mais restent sensibles à la qualité des habitats forestiers (gestion forestière extensive, richesse en arbres morts, a cavités, sous bois et lisières forestières diversifiées...), et bien sûr aux dérangements, notamment en période de reproduction.

DONNEES SUR LES ACTIVITES HUMAINES

Activités humaines	Code FSD des activités	Quantification	Qualification	Origine des données et structures ressources
Agriculture	101 : modification des pratiques culturales ; 102 : fauche/coupe 120 : fertilisation ; 140 : pâturage ; 170 : élevage du bétail	<p>Surface d'habitat agro pastoraux : 255 ha. Surface agricole concernée par le périmètre Natura 2000 "Crêt Monniot" : 221,5 ha, correspondant à 37 îlots agricoles (Registre Parcellaire Graphique). 16 exploitations agricoles concernées.</p> <p>Le pourcentage moyen de la S.A.U. des exploitations concernées est de 17,6 %, pourtant il existe de fortes disparités : moins de 5 % pour certaines alors que d'autres sont concernées à plus de 35% (ex: EARL Brutillot 36,8%, GAEC de Montigny 40%).</p> <p>SAU moyenne/exploitation : 100 ha, dont les prés de fauche pouvant être pâturés en fin de saison : 58%, dont uniquement pâture : 42%.</p> <p>Nombre moyen d'UGB par exploitation : 80 (varie entre 45 et 136 UGB).</p> <p>Changement moyen : 0,8 UGB/ ha (varie de 0,62 à 0,92 UGB/ha).</p> <p>Fertilisation organique : fumier et purin principalement ; une seule exploitation réalise des apports de lisier. Les fumiers et purins sont apportés principalement sur les prés de fauche, au printemps et à l'automne, à des doses variant respectivement de 5 à 30 tonnes/an (20 tonnes/ha en moyenne) et 5 à 20 m³/ha.</p> <p>Fertilisation minérale : quasiment toutes les surfaces enquêtées reçoivent des fertilisations minérales, principalement au printemps et après les premières coupes. Les doses varient de 20 à 60 unités d'azote à l'ha (apport en 1 à 2 fois), de 5 à 60 en phosphore et potasse.</p> <p>Pratiques phytosanitaires : à part un traitement localisé sur rumex, pas de traitement phytosanitaire.</p>	<p>L'activité agricole est orientée vers l'élevage bovin et la culture des prairies pour la production de lait et la transformation fromagère, notamment en AOC Comté.</p> <p>La principale menace identifiée sur les habitats cartographiés d'intérêt communautaire, comme les prairies de fauche montagnardes, est l'intensification des pratiques agricoles (fertilisation minérale). Certains versants occupés par des pelouses calcicoles sont également menacés d'enrichissement.</p> <p>Les pratiques agricoles ont été renseignées suite aux réponses des agriculteurs au questionnaire de la Chambre d'Agriculture du Doubs.</p> <p>Depuis 2009 a pu débuter l'animation des Mesures Agri-Environnementales Territorialisées. Voir le dossier MAET joint au document.</p> <p>Les modes de faire-valoir n'ont pas été analysés en particulier.</p>	Diagnostic agricole sur le Crêt Monniot, Chambre d'Agriculture du Doubs, 2007.

Activité sylvicole	<p>160 : Gestion forestière 161 : Plantation forestière 163 : Replantation forestière 164 : éclaircissage 190 : autres activités agricoles et forestières 530 : amélioration de l'accès du site</p> <p>Environ 20% surface forestière du site Natura 2000 au Crêt Monniot 100% surface de forêt privée. Nombreux propriétaires forestiers privés dont les surfaces parcellaires sont de taille réduites, et en situation morcelées. Parcelles de futaines résineuses : épicéas (33.8ha de plantations de résineux) Parcelles mixtes : hêtraie sapinière (28 ha) 1 ASA et 1 en cours de création</p>	<p>Etage de végétation montagnard – hêtraie sapinière à dentaire.</p> <p>Les parcelles forestières concernées par le périmètre du site Natura 2000 du Crêt Monniot sont de petites tailles et morcelées. Elles appartiennent à de nombreux propriétaires privés. Les travaux d'exploitations sylvicoles sont marginaux. Quelques plantations de résineux ont cours en marge des plantations déjà existantes, et entament le grignotage des surfaces de prairies.</p> <p>A proximité immédiate du site existent des futaines régulières résineuses, gagnées sur d'anciennes terres agricoles. La commune d'Aubonne a le souhait de reconvertir certaines de ces anciennes parcelles de résineux de sa propriété en pâture.</p> <p>Le Centre Régional de la Propriété Forestière, la commune d'Aubonne et les nombreux propriétaires forestiers organisent actuellement des réflexions (regroupement des propriétaires sous forme d'ASA « des Fonges ») afin d'améliorer et créer la desserte agro-forestière sur le site, au Sud Ouest, sur le territoire de Aubonne. Il existe actuellement une Association Syndicale Autorisée « du Laizeret », massif qui recoupe le périmètre du site en son centre, et qui permet d'y accéder par sa desserte.</p> <p>En 2010, aucune propriété n'est dotée de plan simple de gestion, ni code des bonnes pratiques sylvicoles sur le territoire du site Natura 2000 au Crêt Monniot.</p>	<p>S.I.G. cartographie d'habitats naturels, CRPF, communes.</p>
---------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------



Urbanisation

		<p>Les communes d'Aubonne et d'Arc sous Cicon possèdent leurs Cartes communales approuvées respectivement les 20/12/2007 et 10/08/2006.</p> <p>Le secteur du Crêt Monniot est soumis à la loi Montagne - le développement de l'urbanisation doit être gelé dans les écarts. Le site est donc en zone non constructible dans ces documents d'urbanisme. Aussi, il convient de protéger les bâtiments d'élevage et les terres agricoles au regard de leur place dans le système d'exploitation.</p> <p>Le parcellaire est morcelé.</p> <p>Structure du bâti : architecture traditionnelle, ferme comtoise imposante - matériaux dominants : tuile en terre cuite pour les toits et enduits et bardages bois pour les façades.</p> <p>L'alimentation en eau potable est assurée par des réservoirs, ou des puits.</p> <p>Le réseau d'assainissement ne dessert pas les bâtiments du Crêt Monniot. (N.B. :33% de résidents secondaires à Aubonne).</p> <p>La collecte des ordures ménagères est assurée par le Syndicat Mixte de collecte des ordures ménagères du Haut Doubs.</p> <p>Réseau de communication terrestre : voies privées d'accès au site par Aubonne, Gilley, la Chaux de Gilley. Chemin vicinal d'Arc sous Cicon de la Montagne de la Chaux.</p> <p>Plusieurs chemins d'exploitation privés sillonnent le site.</p> <p>Réseau de communication aérien : deux antennes présentes sur le site - Réseau "Rubis" de la Gendarmerie, et Agence Nationale des Fréquences.</p> <p>Réseau de transport d'énergie électrique.</p> <p>Aménagements divers : 2 tables d'orientations panoramiques et bancs. 1 Sentier de découverte composé de panneaux d'interprétation.</p>	
--	--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--

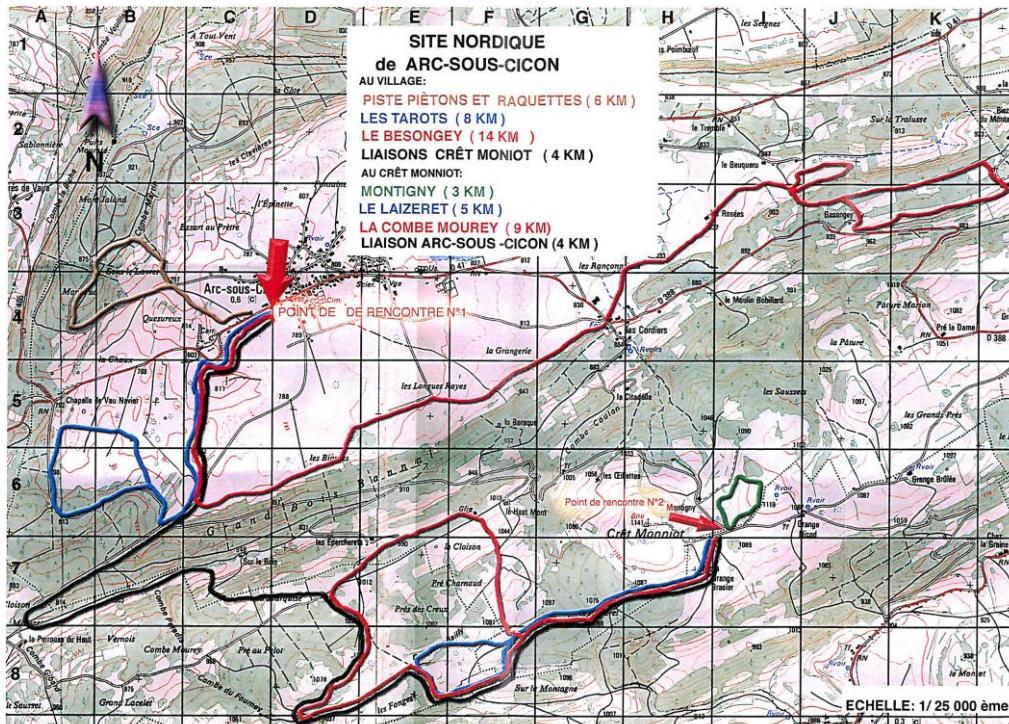
Carrière (extraction de roches alluvionnaires ou massives)		sans objet sur le site. Pratique de l'épierrage des prairies temporaires.		
Activité cynégétique		2 Associations Communales de Chasse Agrées :Aubonne et d'Arc sous Cicon. 38 chasseurs en 2009 (15 à Aubonne et 23 à Arc sous Cicon).	Les attributions des gibiers soumis à plans de chasse, sont pour 2009/2010 de 78 chevreuils, 20 sangliers, 3 chamois.	ACCAs, Fédération des chasseurs du Doubs.
Tourisme, activités de loisirs	501 : Sentier, chemin, pistes cyclables 620 : sports et loisirs de nature 622 : randonnée équitation 623 : véhicules motorisés 626 : ski 600 : équipements sportifs et d loisirs (à proximité)	<p>Site pittoresque avec points de vue panoramique, aménagé de tables d'orientations. 1 auberge, restaurant.</p> <p>Randonnée pédestre : 1 sentier d'interprétation du Crêt Monniot (3 km -durée 1h30) aménagé avec 5 bornes d'interprétation évoquant l'évolution du paysage jurassien ; un ancien sentier existait avec la localisation des sites pittoresques des Glacière et Neigère (propriétés privées).</p> <p>Randonnée VTT : chemins et sentier VTT balisé "liaison du Crêt Monniot" entre les circuits n°72 et 36 par la Chaux et le Crêt Monniot (longueur 10 km)</p> <p>Randonnée à cheval : X</p> <p>Sports motorisés : X</p> <p>Sports d'hiver : sur prairies et pelouses enneigées du site, le site nordique d'Arc-sous-Cicon comprend 4 pistes de ski de fond : -Montigny (piste verte de 3km), - Le Laizeret (piste bleue de 5 km) - La Combe Mourey (piste rouge de 9 km) - Liaison de Arc sous Cicon (piste noire de 4 km) Point de rencontre des pistes au parking de l'auberge du Crêt Monniot.</p> <p>Manifestations sportives Vol libre</p>	<p>Randonnées : pratiques libres essentiellement familiale et/ou en club (URV, ...), ou avec un accompagnateur de montagne (au moins deux présents pour le site). Estimation de la fréquentation difficile. La communauté de communes du canton de Montbenoit a compétence pour l'entretien des sentiers, mais l'activité randonnée reste peu encadrée.</p> <p>La pratique des loisirs motorisés est difficile à estimer et semblerait en expansion, d'après les réflexions du groupe de travail. Il existe un loueur et accompagnateur pour randonnée en quads à proximité du site.</p> <p>La fréquentation semble être importante, en hiver pour le ski de fond, les raquettes, et autres sports d'hiver (snow-kite...). L'importance de ces activités de sport d'hiver sur ces reliefs est surtout due à la présence d'une structure associative, mettant une salle à disposition, louant le matériel de sport d'hiver à Arc-sous- Cicon, et entretenant les tracés des pistes de ski de fond.</p> <p>Il existe quelques manifestations, ponctuelles, et même annuelles, principalement sportives, telles la « Ronde du Crêt Monniot », course de ski de fond ayant lieu courant janvier : 15 et 30 km, et l' « Arcquilon », randonnée VTT qui a lieu depuis 2008 au cours de la deuxième quinzaine de juin. D'autres manifestations peuvent être occasionnelles.</p> <p>Quant aux structures d'accueil, une auberge restaurant est implantée dans le site du Crêt Monniot, et les structures d'hébergement, sont diffuses dans les villages alentours.</p>	

Projets

Projet de desserte forestière et agricole à Aubonne:
 - Projet de création d'une Association Syndicale Autorisée ASA des Fonges
 - Projet de créations de piste, d'améliorations de piste et de servitudes de passage et de place de dépôt de bois/retournement des engins forestiers, en vue de faciliter l'accès des propriétaires et des exploitants à leurs parcelles en altitude.

Projet d'amélioration et de création de pistes de desserte agro-forestière, avec places de dépôts de bois, et de retournement des engins forestiers. Pour cela, un rassemblement des propriétaires fonciers forestiers et pastoraux est envisagé, au sein d'une ASA.

Le projet de facilitation des accès au site pour les engins d'exploitation sylvicole et agricole, et leurs effets directs et indirects devront être considéré avec les engagements de préservation des habitats d'intérêt européen et des espèces, en vue de réduire notamment, les pertes de surface d'habitat, le dérangement d'espèces, la facilitation de l'acheminement des produits fertilisants pour épandage en plus grande quantité.



Carte des pistes de ski nordique au Crêt Monniot. Office du tourisme du canton de Monthey

SYNTHESE DES ACTIVITES HUMAINES :

L'activité agricole est une activité majeure au Crêt Monniot. La Surface Agricole Utile représente 221.5 ha sur le site, sur les 255 ha d'habitats agro-pastoraux existants. Les pratiques agricoles s'organisent sur 37 îlots agricoles, autour de la fauche, du pâturage et de la combinaison des deux, pour la production laitière, selon le cahier des charges de l'AOC Comté, et certaines selon la Prime à l'Herbe agro-environnementale uniformisée à l'échelle du territoire national. Quelques exploitations respectent en plus le cahier des charges de l'Agriculture biologique. La majorité des exploitants agricoles ne possèdent au Crêt Monniot que des surfaces négligeables par rapport à la taille de leurs exploitations, 17.6 % en moyenne. Seulement 2 exploitations sont concernées pour plus de 35% de leur SAU par le site Natura 2000.

Les conditions climatiques (altitude, enneigement...) et les configurations de certaines parcelles (pente, sols superficiels), rendent difficile l'exploitation. Cependant, certaines pratiques agricoles y sont comparables à celle ayant cours en contexte de vallée, notamment concernant le chargement en Unité Gros Bétail, qui équivaut en moyenne à 0.8 UGB/ha.

Les premières fauches interviennent autour du 20 juin.

Les îlots exploités en fauche + pâture ou en pâture seule prédominent. Les prairies uniquement fauchées occupent principalement la partie sud du périmètre (site des « Fonges » notamment).

Une corrélation nette entre les doses de fertilisation apportées et l'état de conservation de ces habitats prairiaux est difficile à établir.

Cependant, des remarques peuvent être apportées :

- La plupart des îlots en bon état de conservation soient ceux qui reçoivent moins de 30 unités d'Azote/ha, certains avec plus de 60 u d'azote/ha sont en bon état de conservation et d'autres avec des apports de l'ordre de 30 u d'azote/ha présentent un état de conservation réduit.
- il convient d'intégrer également l'effet du pâturage : par exemple une prairie uniquement fauchée recevant 60 u d'azote/ha pourrait présenter un état de conservation plus favorable qu'une prairie fauchée recevant 30 u d'azote/ha mais pâturée en fin de saison. Le type d'apport (minéral et/ou organique) et les formes organiques (fumier, lisier ou purin) apportées sont également à prendre en considération.

Les pratiques agricoles demandent à être analysée plus finement, et accompagnées.

En effet, on note une intensification des pratiques agricoles par rapport à l'état de conservation de ces habitats prairiaux montagnards, et parallèlement, les exploitants agricoles déplorent un manque de fourrage à l'échelle de leur exploitation.

Quant aux surfaces en déprise, elles occupent les pentes et revers, des tendances à l'embroussaillement sont constatées sur environ 6 ha d'habitat d'intérêt européen.

Les milieux forestiers représentent environ 20% de la surface du site. Ils sont délimités en plusieurs parcelles de petite taille qui appartiennent à de nombreux propriétaires privés (pour indication, au moins 70 propriétaires privés au Crêt Monniot à Aubonne lors des contacts de propriétaires pour le projet de l'ASA des Fonges). D'après la cartographie des habitats, et les compléments de terrains, environ 34 ha sont des parcelles de plantation résineuse (épicéa), le mode de gestion qui y est opéré est la futaie régulière résineuse.

On peut craindre que de nouvelles plantations viennent grignoter les milieux ouverts prairiaux. En effet, les règlementations de boisement existantes à Aubonne et Arc-sous-Cicon ne concernent pas le périmètre du site Natura 2000 au Crêt Monniot.

Environ 28 ha de hêtraie sapinaire à Dentaire sont présent également, la gestion et les débouchés sylvicoles opérés semblent liés principalement à l'exploitation de bois de chauffage.

Les formes d'urbanisation et infrastructures de communication au Crêt Monniot restent légères. L'accessibilité au site est rendue possible par Arc-sous-Cicon et Aubonne (chemins communaux) et des dessertes agricoles et forestières. Un projet d'extension de ces voies de dessertes est d'ailleurs à l'étude.

Le Crêt Monniot possède des qualités d'attraction incontestables, par sa proximité des villes de Besançon et Pontarlier, par la qualité de ses paysages et les activités de randonnée, et de sports d'hiver qui peuvent y être pratiqués. La pratique de ces activités de tourisme et de loisirs bénéficie d'itinéraires balisés, majoritairement pour les sports d'hiver (1 parcours d'interprétation, traces et pistes de ski de fond en hiver), d'infrastructures d'accueil sur site (auberge du Crêt Monniot). Ces activités ne perturbent pas la quiétude de la faune sauvage si elles se pratiquent conformément à la législation en vigueur, dans la mesure où les enjeux sont connus des acteurs et les itinéraires proposés sont respectés.